



# **Projet de loi**

## **« Fouilles préalables »**

*Déposé par Woodtank*

Texte de présentation du Projet

En attente de dépôt, validé pour présentation en cas de nomination au Conseil.

Actuellement, les fouilles de carcasses sont laissées au premier arrivé, ce qui peut s'entendre dans une stricte perspective économique. Mais les carcasses ne sont pas que de simples amas de métal revendables et de pièces de rechange. Elles ont une histoire et il est important de la connaître !

Nous demandons donc qu'à chaque nouvelle carcasse découverte, un signalement obligatoire soit effectué auprès de l'administration de Zion. Après quoi, un délai de deux semaines sera accordé pour que les experts puissent explorer la carcasse, en prélever les données nécessaires en vue d'archivage. Ce délai de deux semaines pourra être prolongé via un souhait motivé au Conseil.

Ce délai passé, les ferrailleurs seront libres d'opérer et de dévaster la carcasse.

*Ce texte fera l'objet d'un débat et d'un vote du Conseil pour adoption ou rejet.  
Il est mis à l'ordre du jour Conseil du 20 mars 2096.*



# **Projet de loi**

## **« Ouverture des champs de Floriasis »**

*Déposé par De Jaillac*

Texte de présentation du Projet

En attente de dépôt, validé pour présentation en cas de nomination au Conseil.

Les algues Floriasis qui entourent la station dans les hauteurs présentent une ressource à ce jour inexploité. Le gisement est conséquent, c'est une denrée recherchée et très demandée, et elle est actuellement laissée en jachère au prétexte d'obscur traditions protectionnistes.

Si les fondateurs de la station ont choisi de laisser cette barrière protectrice, cela peut s'entendre du fait du contexte périlleux dans lequel ils se trouvaient alors. De nos jours, aucun ennemi extérieur ne menace la base. Et, de toute manière, s'il le souhaitait, ce ne sont pas les propriétés de l'algue qui l'en empêcherait.

Non, les principaux périls que doivent affronter Zion sont les goules, la pauvreté et la vétusté du matériel et des installations. A chacun de ces défis, les algues peuvent apporter une solution : la manne financière que leur exploitation débloquerait permettrait de remettre la station à flot.

Il est temps de prendre le problème à bras le corps, de laisser derrière nous des traditions nées de la peur et de rentrer dans le futur en conquérant !

*Ce texte fera l'objet d'un débat et d'un vote du Conseil pour adoption ou rejet.  
Il est mis à l'ordre du jour Conseil du 20 mars 2096.*



# **Projet de loi**

## **« Loi d'harmonisation des congés religieux »**

*Déposé par Abida*

### Texte de présentation du Projet

Actuellement, les ouvriers sont autorisés par tradition à observer un jour chômé, à savoir le Samedi. Journée où les ouvriers ne travaillent pas, et ne sont pas payés. Cette tradition vient sans doute d'une volonté de rendre hommage aux origines israéliennes de la station ainsi qu'à la culture rastafari.

Mais la population actuelle n'est ni particulièrement rastafari, ni particulièrement juive. De fait, la plupart des habitants sont Babelite, quelques-uns sunnites ou membre du Culte du Trident. Il apparaît comme une injustice que seul la foi juive soit considérée. Mais il est impossible que chaque jour sacré de chaque religion soit chômé.

Dans un souci d'harmonisation, de laïcité, et d'enrichissement global, cette loi propose donc de supprimer le Samedi chômé. Chaque jour devra être travaillé par tous les ouvriers, qui verront ainsi leur salaire augmenter.

Toutefois, dans un esprit de respect des croyances, chaque ouvrier pourra négocier individuellement avec son patron des jours de repos pour se consacrer à ses rites religieux. Ces journées pourront être ou non payées, selon la négociation libre et consentie de chacune des parties.

*Ce texte fera l'objet d'un débat et d'un vote du Conseil pour adoption ou rejet.  
Il est mis à l'ordre du jour Conseil du 20 mars 2096.*



# **Projet de loi**

## **« Brigade Hygiène et Sécurité »**

*Déposé par Maria*

Texte de présentation du Projet

La guerre menace dans le District 2 autour du commerce de la drogue. Les morts par overdose se multiplient. La Veine, comme on nomme ce District, devient de plus en plus insalubre. Pire, les attaques de goules se multiplient, profitant du relâchement généralisé qui frappe les District 2 et 3. On ne serait pas surpris que des Goules vivent parmi les habitants de ces Districts sans que nul ne s'en rende compte, tant ils sont devenus crasseux, presque sauvages.

Il est évident que J.A.C.O.B., qui n'est qu'une machine et ne dispose pas de l'omniscience de notre Créateur, n'a pas pu anticiper un tel développement de la population. Il nous faut donc, humains, pallier à ce problème et constituer un nouveau poste administratif : la Vigie Sanitaire.

Ce poste disposerait de moyens humains conséquents sélectionnés parmi de jeunes éléments de la station ou des équipages. Nous leur donnerons par ce biais goût de la discipline, esprit de corps, et sens des responsabilités, palliant ainsi à la débauche qui gagne notre jeunesse. Nous sommes convaincu que le mal pousse dans le mauvais terreau et que si nous voulons d'un monde harmonieux et tolérant, il nous faut le peupler de jeunes gens vertueux.

Cette Brigade d'Hygiène et de Sécurité, sous la responsabilité de la Vigie Sanitaire, aura pour fonction de patrouiller dans les différents Districts et d'assurer que la bonne volonté et la bonne santé puisse s'y épanouir librement. Les éléments malsains, autant physiquement que moralement, seront écartés du reste de la population.

Nous devons éviter que les pommes pourries ne gâtent l'ensemble du panier !

*Ce texte fera l'objet d'un débat et d'un vote du Conseil pour adoption ou rejet.  
Il est mis à l'ordre du jour Conseil du 20 mars 2096.*



# **Projet de loi**

## **« Modernisation du matériel »**

*Déposé par Abdul*

Texte de présentation du Projet

Les ouvriers de Zion doivent travailler avec un matériel de très mauvaises qualités. Bien souvent trois ou quatre individus s'échinent à faire ce qu'un robot seul pourrait faire, et sans risque de pertes humaines.

Il est urgent que Zion se dote de nouveaux robots et investissent dans du matériel de fermage et d'extraction minière. Au lieu de faire un marché aux armes pour dépenser toutes les ressources en missiles, vous feriez mieux d'acheter des machines utiles pour que les travailleurs arrêtent de crever !

*Ce texte fera l'objet d'un débat et d'un vote du Conseil pour adoption ou rejet.  
Il est mis à l'ordre du jour Conseil du 20 mars 2096.*



# Projet de loi

## « Rémunération des réunions »

*Déposé par Bethsabée Liberman*

Texte de présentation du Projet

Le Conseil de Zion est actuellement composé des onze capitaines des équipages enregistré auprès de la station, auxquels se joignent les quatre députés de District et les représentants des satellites BoraStation et Soare.

S'il est aisé pour les députés de District de se rendre à chaque réunion du Conseil, il n'en va pas de même pour les capitaines d'équipage et les représentants de satellites. Cette situation crée une sur-représentation des députés de District dans le processus décisionnel, ce qui est une dérive par rapport aux traditions de Zion, qui s'est construite sur l'apport des équipages.

Nous demandons donc une indemnisation des membres du Conseil non-résidents à Zion pour toute réunion du Conseil à laquelle ils se rendraient. Cette indemnisation, d'un montant fixe, s'élèverait à 5 000 Nuyens par personne concernée et par réunion hors cour de justice ou convocation de J.A.C.O.B..

Nous espérons par cette juste mesure obtenir la reconnaissance de l'importance des équipages dans la vie de Zion et décourager la tendance à la multiplication des réunions qui s'est emparé des députés de District.

## **Propositions d'amendements**

*Nécessite un vote préalable à celui de la motion*

*Amendement n°1*

*Déposé par Zyad*

Dans un souci d'équité et pour mettre fin à tout débat sur la question de la résidence exacte d'un membre, cette indemnisation concernera tous les membres du Conseil, et pas seulement les non-résidents, et sera versé par siège, et non par personne.

*Ce texte fera l'objet d'un débat et d'un vote du Conseil pour adoption ou rejet.*

*Il est mis à l'ordre du jour Conseil du 20 mars 2096.*



# **Projet de loi**

## **« Taxation des Corps »**

*Déposé par Zyad*

Texte de présentation du Projet

A l'origine, nous avons besoin des Corporations pour développer Zion. Aujourd'hui, il est évident que les Corps ont plus besoin de nous que l'inverse. Elles s'enrichissent sur le dos de nos ouvriers qui s'appauvrissent de plus en plus. La situation dans les District 2 et 3 est alarmante, et elle menace la stabilité du District 4.

Avant que les problèmes de pauvreté ne s'étendent à toute la station, il est temps de taxer les profits que se font les Corps sur le dos des travailleurs de Zion. Notre tradition n'est pas la même que la leur : chez nous, les pirates, il est normal que la capitaine gagne plus, mais dans des proportions respectables. Dans les Corporations, les travailleurs qui s'échinent gagnent une misère alors que les agents qui restent derrière leur bureau s'engraissent.

Une taxe de 33% de toute leur activité sur la base permettrait de créer une caisse de lutte contre la pauvreté et les goules !

### **Propositions d'amendements**

*Nécessite un vote préalable à celui de la motion*

*Amendement n°1*

*Déposé par Ludmila*

Saisie de la totalité des biens des Corps sur Zion et gestion coopérative des mines et des champs, par les travailleurs, sur le modèle de BoraStation.

*Ce texte fera l'objet d'un débat et d'un vote du Conseil pour adoption ou rejet.  
Il est mis à l'ordre du jour Conseil du 20 mars 2096.*



# **Projet de loi**

## **« Taxation des vaisseaux »**

*Déposé par Betshabée Liberman*

Texte de présentation du Projet

Les flottes transitant par Zion représentent un risque pour sa population. Pour il y a de vaisseaux, plus les risques d'accidents sont nombreux et plus le trafic est exposé à l'observation d'agents extérieurs.

Nous proposons donc de taxer les équipages en fonction :

- Du nombre de navire qu'ils font transiter par Zion
- De la vétusté de leur navire et notamment de la qualité de leur équipement de brouillage.

Nous espérons que cette simple mesure encouragera chaque capitaine à prendre les mesures nécessaires pour moderniser sa flotte et cesser d'envoyer des poubelles dans les eaux de Zion

*Ce texte fera l'objet d'un débat et d'un vote du Conseil pour adoption ou rejet.  
Il est mis à l'ordre du jour Conseil du 20 mars 2096.*